

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 mai 2019

TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE - (N° 1802)

Retiré

SOUS-AMENDEMENT

N ° CL900

présenté par
Mme Chalas, rapporteure
à l'amendement n° CL|36 de M. Marleix

ARTICLE 16

À l'alinéa 2, substituer par deux fois au mot :

« commission »

les mots :

« Haute Autorité ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement de coordination, pour tenir compte du changement de nom adopté en début de discussion de l'article.